

Paris, le 19 novembre 2019

## Lutte contre la précarité étudiante : un numéro de téléphone d'urgence « d'ici la fin de l'année » ne suffira pas !

En attendant ceux de 2020, les chiffres de la dernière enquête de l'Observatoire de la vie étudiante datant de 2016 parlent d'eux-mêmes. En 2016, on dénombrait 20 % d'étudiant·es sous le seuil de pauvreté et près d'un·e étudiant·e sur 2 contraint·e de se salarier pour pouvoir vivre et étudier. Aujourd'hui, sur les 2,7 millions d'étudiant·es inscrit·es dans le supérieur, 26 % sont boursier·es sur critères sociaux (hors bourses au mérite), soit 696 900 étudiant·es, avec une bourse moyenne de 2800 euros par an (soit 280 € par mois sur 10 mois), dont 459 000 étudiant·es, avec une bourse de niveau maximal (5551 €/an soit 555 € par mois pendant 10 mois).

Pourtant, face à cette triste réalité, à la rentrée 2019, le montant total des bourses sur critères sociaux n'a été réévalué que de 1,1 %, soit moins que la progression du nombre d'étudiant·es (+1,2 %), moins que l'inflation (+1,3 % en 2019 et +1,5 % prévue en 2020) et beaucoup moins que l'augmentation du coût de la vie étudiante (+2,83 % en 2019).

Par ailleurs, aujourd'hui, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Frédérique Vidal, a enfin fait une première intervention médiatique, 12 jours après la tentative de suicide par immolation de l'étudiant inscrit à Lyon 2. Ses annonces relèvent de l'indécence. Elles sont loin d'être à la hauteur des attentes et rendent les étudiant·es responsables de leur précarité.

Non contente d'indiquer que 15 M€ d'aide d'urgence restent non consommés chaque année, elle propose un numéro d'urgence qui serait mis en place « d'ici la fin de l'année » (alors qu'à Lyon 2, ce numéro était mis en service immédiatement après cet acte désespéré) et un travail sur le « statut d'étudiant engagé ». Elle tente de déléguer aux organisations syndicales et associations étudiantes le repérage des étudiant·es en situation de précarité ; elle demande aux CROUS la mise en place d'une trêve hivernale ; elle rappelle enfin « tous les efforts déjà réalisés » : augmentation de 1,1 % des bourses, annonce de 60 000 logements étudiants (dont seulement la moitié est prévue pour 2022 pour être gérés par des bailleurs sociaux ou privés). Elle oublie de préciser qu'en 2019, le prix du ticket de RU a augmenté et que la semaine dernière, elle annonçait une suppression de près de 35 millions d'euros de crédits de la mission vie étudiante pour la fin de l'année 2019...

À l'heure où des universités sont bloquées, alors que des dizaines de rassemblements ont eu lieu la semaine dernière sur tout le territoire, devant les CROUS et les rectorats, pour soutenir l'étudiant de Lyon 2 et dénoncer la précarité inacceptable, alors que se multiplient les dénonciations de toute part, la Ministre se contente de faire des annonces *a minima* qui résonnent comme des provocations.

Seule une approche globale de la pauvreté et de la précarité étudiante peut mettre fin à cette situation. Le SNESUP-FSU demande une allocation d'autonomie pour toutes et tous les jeunes et des postes statutaires d'enseignant·es, d'assistant·es social·es, d'infirmier·es, de médecins, et de personnels administratifs et techniques pour un meilleur accompagnement des étudiant·es. Il exige un plan de construction de logements étudiants gérés par les CROUS à la hauteur des besoins et un plan d'urgence pour l'enseignement supérieur et la recherche et ce dès le budget 2020.

Étudier est un droit et non un privilège. ■

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)